

Soutien à la Vie Associative // Année 2024

Vous trouverez ci-dessous la liste des éléments à réunir pour la constitution de votre dossier

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

- Courrier de demande de subvention adressé à **Monsieur le président**
- Fiche d'identité de l'association
- Notice explicative du projet
- Attestation sur l'honneur
- Statuts de l'association en vigueur
- Bilan moral et financier de l'année 2023, approuvé par l'Assemblée Générale, et signé.
- Budget prévisionnel de l'action** (pour les appels à projet n°2, 3 et 4)
 - Equilibré en recettes et en dépenses
 - Faisant apparaître 20% min d'autofinancement
 - Faisant apparaître une participation d'un partenaire public co-financeur
- Budget prévisionnel de l'association** (pour tous les appels à projets)
 - Equilibré en recettes et en dépenses
 - Faisant apparaître 20% min d'autofinancement
 - Faisant apparaître une participation d'un partenaire public co-financeur
- RIB**
- Liste des soldes** de chacun des comptes de la structure (extrait de compte)
- Toutes pièces permettant de décrire la manifestation (revue de presse, dossiers artistes, pré-programme...)
- Bilan financier de l'action subventionnée en 2023 faisant apparaître un excédent ou un déficit